



Gonesse, ville vivante

9. AALA France :
la langue
araméenne toujours
vivante à Gonesse

12. **Dossier**
Entretien avec
Ilhan Yildiz :
maire adjoint
aux finances
et à l'économie

15. Trotinettes
électriques
des règles de
sécurité à respecter

La Semaine olympique et paralympique 2026 : l'engagement

À Gonesse, la dixième édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est déroulée du 30 mars au 3 avril 2026 sur le thème de l'engagement. La SOP est un événement organisé chaque année en France pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, transmettre les valeurs olympiques et paralympiques (respect, dépassement, inclusion).

Au programme à Gonesse : initiations sportives (sports olympiques et paralympiques), ateliers pédagogiques, rencontres et animations autour des valeurs du sport. La ville de Gonesse salue l'engagement de l'Éducation Nationale et du personnel des écoles qui ont accompagné les élèves pour cette manifestation nationale, l'ensemble des associations sportives de la ville qui ont permis d'organiser cet événement réussi et les services municipaux grâce auxquels la SOP a été un grand moment sportif à Gonesse.



Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

Comme je m'y étais engagé durant la campagne, j'ai souhaité placer ce début de mandature sous le signe de l'écoute et du dialogue. Depuis plusieurs semaines, je reçois de nombreuses sollicitations et ai commencé à organiser une série de rencontres, qui se poursuivront jusqu'à l'été afin que chacune et chacun puisse être entendu.

Dans le même temps, je tiens à rester pleinement présent sur le terrain. Être maire, c'est aller à la rencontre des habitants, mais aussi mobiliser l'ensemble des acteurs qui font vivre notre commune. J'ai ainsi engagé des échanges avec les pompiers, la Police nationale, le centre hospitalier et l'ensemble de nos partenaires, afin de les mettre en ordre de bataille au service de l'intérêt général.

Deux exigences guident mon action : la responsabilité et la proximité.

La responsabilité, c'est agir pour améliorer durablement notre cadre de vie. La proximité, c'est être à vos côtés, sur le terrain comme à l'Hôtel de Ville. Dans cet esprit, nous organiserons en mai et juin des « rencontres au coin de la rue » près de chez vous, ainsi que des « balades de quartier » associant élus, habitants, acteurs associatifs, Police municipale et bailleurs, pour établir ensemble un diagnostic partagé.

Enfin, un audit a été engagé dans un contexte budgétaire particulièrement délicat. Je tiens néanmoins à vous assurer que la Ville n'augmentera pas son taux de taxe foncière.

Sincèrement. 

Cédric Sabouret

Maire de Gonesse



SOMMAIRE

4• Retour sur

6• Environnement

Les Opérations quartiers propres :
une mobilisation collective
pour un cadre de vie amélioré

7• Environnement

Lancement du plan 2026
de lutte contre les dépôts sauvages
Des arbres plus forts en ville !

8• Portrait

Chris Etoile, coup de cœur du jury
au concours « Musées (em)portables »

9• Vie locale

La langue araméenne
toujours vivante à Gonesse

10• Éducation

Les sorties scolaires :
un autre moyen d'apprendre
Cantine et loisirs :
inscrivez vos enfants

11• Commerce

La librairie L'expérience
fête ses 1 an !

12• Dossier

Finances de Gonesse :
Entretien avec Ilhan Yildiz
maire adjoint aux finances
et à l'économie

15• Sécurité

Trottinettes électriques :
des règles de sécurité à respecter

16• Infos pratiques

18• Sortir

21• Menus

22• Tribunes

Le Gonessien #317 - Imprimé à 12 000
exemplaires - Mensuel des habitants de la
ville de Gonesse

Directeur de la publication : Cédric Sabouret

Directrice de la communication :

Karine Gautreau

Rédaction : Sébastien Lantrade

Maquette : Fiona Leterrier

Photos : Ville de Gonesse - Pierre Pineau

Photogravure et imprimerie : Public Imprim

Administration : Service communication,

5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication)

ISSN : 1257 0621.


Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

SPORT



Les Jeux régionaux de l'avenir Handisport : sport et inclusion


Fin mars, Gonesse a accueilli aux Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport (JRAH). Pendant trois jours, 33 disciplines ont rassemblé des jeunes de 8 à 22 ans, encadrés par des professionnels engagés.

Organisés par le Comité régional Île-de-France Handisport et le Comité départemental du Val-d'Oise, ces Jeux sont à la fois une passerelle vers le haut niveau et une grande fête du sport, placée sous le signe de la solidarité, du respect et du dépassement de soi. 

SÉNIORS




Le loto du CCAS

Le 9 avril à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit, les seniors gonessiens ont apprécié d'être au frais en participant à un loto, moment convivial et ludique autour du jeu, alors qu'il commençait à faire très chaud à Gonesse. Le loto a réuni plus de 50 participants, en présence de Pascale Rakotozafiarison, maire adjointe, déléguée à la solidarité, aux actions sociales et au CCAS, de Felix Martel, conseiller municipal, délégué aux seniors et de Roukmani Cowalparsad, conseillère municipale déléguée aux relations internationales et au jumelage. La gagnante du gros lot a remporté un séjour en corse. Félicitations à elle ! 

SANTÉ



La séance de sensibilisation aux mutilations sexuelles

Derrière chaque mutilation sexuelle féminine, il y a une enfance brisée, un silence imposé, et un droit fondamental bafoué. Mettre fin à cette violence, c'est protéger la dignité, la santé et l'avenir de millions de filles à travers le monde. Début avril, la ville de Gonesse a accueilli une action de sensibilisation consacrée aux mutilations sexuelles féminines, proposée par l'association GAMS. En présence de mesdames Diop, Rakotozafiarison, Labachi, Magassa et Cowalparsad, ce temps d'échange a été essentiel pour informer, prévenir et lutter collectivement contre ces pratiques inacceptables. 

ÉCOLE




10 ans de succès pour la Semaine olympique et paralympique

Début avril, la Semaine olympique et paralympique a fait son retour à Gonesse, au stade Cognevaut, avec la participation de 18 établissements scolaires : maternelles, élémentaires et collèges. Depuis 2017, cette initiative portée par le CNOSF et le CPSF s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques, transmettre leurs valeurs, sensibiliser au handicap et encourager l'engagement sportif. 

CITOYENNETÉ




Les élus vous livrent le Gonessien :

Comme annoncé dans le numéro d'avril, la nouvelle équipe municipale vous livre directement le Gonessien à domicile. Chaque mois, sur un quartier, une équipe distribuera Le Gonessien chez vous. En avril, les adjoints et conseillers municipaux sont allés aux Marronniers et ont pu distribuer le magazine municipal tout en discutant avec les habitants.. 

ÉVÉNEMENT



La Fête du Printemps : un succès au cœur du parc de l'Hôtel de Ville

Le samedi 18 avril, plus de 1 500 habitants se sont réunis dans le parc de l'Hôtel de Ville pour célébrer l'arrivée du printemps, sous un soleil généreux et dans une ambiance familiale. Tout au long de l'après-midi, ateliers créatifs, structures gonflables prêtées par l'association Origami, bar à sirops, food truck et espaces de détente ont rythmé l'événement. Point fort de la journée : la venue du « berger des cités » Emre Aydemir, accompagné de ses animaux, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. 



Quartiers propres : une mobilisation collective pour un cadre de vie amélioré

Ce printemps, le service Environnement de la Ville relance ses opérations Quartiers propres en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. Après une première édition en centre-ville en mars, à St Blin le 15 avril, la prochaine action se tiendra aux Marronniers, à la MDH Ingrid Betancourt, le 20 mai de 10h à 16h.

La matinée est consacrée à un village de l'Environnement, animé par les services municipaux et les partenaires :

- Services municipaux mobilisés : accueils de loisirs, Hygiène et salubrité, Enfance, Santé, Espaces verts, Environnement, Police municipale, ludothèque
- Partenaires présents : Sigidurs, Gonesse Solidarité, Institut citoyen, IMAJ

Sensibilisation aux déchets et aux dépôts sauvages, ateliers sur le développement durable, initiation au potager et animations ludiques. Lors de la première édition, 10 stands ont accueilli 68 enfants.

L'après-midi est habituellement dédié à une déambulation citoyenne pour ramasser les déchets dans le quartier, suivie d'un temps convivial.

À venir : Les Marronniers le 20 mai et la Fauconnière le 10 juin. Plus d'informations sur le site de la Ville. 

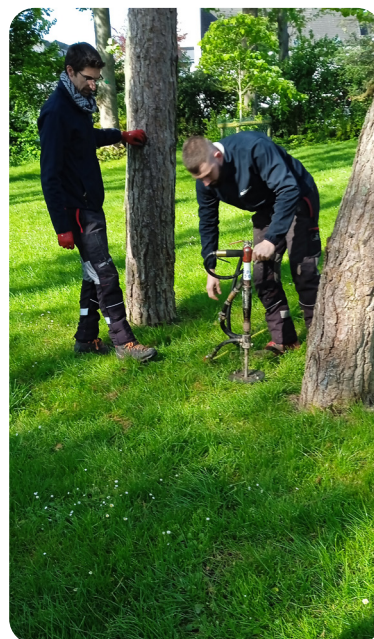
Des arbres plus forts en ville !

Une technique innovante au service du végétal

En avril, la Ville a mené une opération de PAL Injection, en partenariat avec Gazons de France. Le principe ? Injecter au cœur du sol un mélange d'air et de nutriments pour redonner souffle et vitalité aux racines.

En milieu urbain, les arbres sont soumis à de nombreuses contraintes : sols compactés, manque d'eau, pollution... Résultat : croissance ralentie, feuilles jaunissantes ou branches fragilisées. Grâce à cette intervention, leurs défenses naturelles sont renforcées, favorisant leur bonne santé et l'apparition de nouvelles pousses.

Une vingtaine d'arbres ont déjà bénéficié de ce soin dans plusieurs quartiers. 





Lancement du plan 2026 de lutte contre les dépôts sauvages

Depuis 2025, la Ville de Gonesse lutte activement contre les dépôts sauvages grâce à des caméras mobiles déployées avec le partenaire Vizzia. Déposer des encombrants sur l'espace public est interdit : chacun a droit à un cadre de vie propre et sécurisé.

Depuis l'été 2025, la police municipale exploite les images captées pour identifier et verbaliser les auteurs d'infractions. Si la plupart des dépôts sont réalisés à pied, certains le sont également en voiture.

Entre l'été 2025 et avril 2026, **1 737 dépôts sauvages** ont été recensés, représentant plus de **4 tonnes de déchets abandonnés** sur la voie publique. Ces chiffres importants montrent que ces comportements restent trop fréquents et nécessitent une prise de conscience collective.

Face à cette situation, la Ville a mis en place un plan d'action en deux volets :

- **Sanctionner** les contrevenants par des amendes,
- **Améliorer les solutions de collecte**, avec un travail engagé avec le SIGIDURS pour la mise en place d'un ramassage mensuel.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende pouvant aller de **500 à 1 500 €**. À ce jour, **213 procédures** ont été engagées.

Au-delà des sanctions, ces incivilités mobilisent fortement les services municipaux. Chaque dépôt nécessite l'intervention de la police municipale et du service Environnement, au détriment d'autres missions au service des habitants.

NOUVEAU !

Pour signaler tout dépôt sauvage, écrivez et déposez vos photos à l'adresse mail :

depots-sauvages@mairie-gonesse.fr


La municipalité poursuit donc sa mobilisation pour lutter contre ces comportements, préserver l'environnement et garantir un cadre de vie respectueux pour toutes et tous. 



figure locale

Chris Etoile, coup de cœur du jury au concours « Musées (em)portables »

C'est une grande fierté pour notre commune. Le 25 mars dernier, au Carrousel du Louvre, le talent gonessien a brillé lors de la 14e édition du concours national « Musées (em)portables ». Chris Etoile, jeune habitant de 14 ans, a remporté le Prix Coup de cœur du Jury pour son court-métrage captivant intitulé : « L'encre ».

Organisé dans le cadre du Salon International des Musées (SITEM), le concours « Musées (em)portables » met au défi les 13-25 ans de filmer leur propre vision d'un lieu de culture à l'aide d'un simple téléphone portable. Un exercice de style où Chris Etoile a su faire la différence.


Parmi une centaine de participants venus de toute la France, Chris nous transporte dans une déambulation où les œuvres d'art de la Fabrique du musée semblent s'animer et s'évader de leur cadre pour habiter le regard du visiteur. En seulement deux minutes, Chris a réussi à prouver que le patrimoine n'est pas une chose figée, mais une matière vivante, accessible et résolument moderne.

Accompagné dans son parcours par ses animateurs Takfarinas KACHI et Rudy ALVES à l'Espace jeune de Ingrid Betancourt, Chris, a su exploiter pleinement le potentiel de son smartphone pour donner vie à une vision personnelle et inspirée.



Chris Etoile, "coup de coeur" du jury

« Filmer l'histoire de l'école à travers l'évolution des moyens d'écriture, de la plume au stylo Bic, ainsi que les photographies était un beau challenge. Recevoir le prix du « coup de cœur » au Louvre devant ma mère et devant un jury enthousiaste, m'a surpris et rendu très fier » a confié le jeune lauréat lors de la remise des trophées. « Nous avons beaucoup travaillé avec les jeunes et la Fabrique du musée. Notamment avec Marie PREAU et Clémence LECONTE » ajoute Takfarinas, l'un des animateurs qui a accompagné Chris. « Plus tard, en 2029, quand le Musée d'histoire et de société ouvrira, on pourra démultiplier ces initiatives » conclue-t-il.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à adresser ses plus chaleureuses félicitations à Chris Etoile pour ce succès. Par son talent, il porte haut les couleurs de Gonesse et rappelle que notre ville est un véritable vivier de talents. 

Retrouvez le film de Chris Etoile sur le site officiel du concours Musées (em)portables, sur les réseaux sociaux de la Ville on en scannant le QR code :





AAALA France : la langue araméenne toujours vivante à Gonesse

À Gonesse, ville de cultures, l'Association d'Apprentissage de la Langue Araméenne (AAALA France) œuvre depuis 2010 pour préserver et transmettre un patrimoine linguistique et culturel unique. Présidée par Elie ZEREN, l'association a déjà initié plus de 2 000 enfants et jeunes à l'araméen, l'une des plus anciennes langues encore parlées au monde.

Un engagement fort pour la culture, l'histoire et le vivre-ensemble

Tout au long de l'année, l'association développe des actions variées qui contribuent au rayonnement de la culture assyro-chaldéenne :


- Cours d'araméen gratuits, élaboration d'un dictionnaire français-araméen, conférences, débats, expositions et visites culturelles (dont le département des Antiquités orientales du Louvre).
 - Actions citoyennes et mémorielles : participation aux commémorations nationales, implication dans la création de la stèle des génocides du XXe siècle, projets autour du devoir de mémoire.
 - Vie locale et interculturalité : animations de quartier, fêtes des voisins, événements culturels, découverte de la gastronomie, de la musique et des danses traditionnelles assyro-chaldéennes.
- À travers ces initiatives, AAALA France contribue pleinement à la dynamique culturelle de Gonesse et au dialogue entre les cultures.

La kermesse annuelle : un moment de partage ouvert à tous

La kermesse de l'association se tiendra le lundi 25 mai à midi, dans le parc situé derrière le complexe sportif Colette Besson.

Au programme :

- Spécialités culinaires araméennes,
- Démonstrations de danses folkloriques, dont la célèbre Khigga,
- Musique traditionnelle au Zurna et au Davul.

Un rendez-vous convivial qui permet de découvrir une culture plusieurs fois millénaire... au cœur de Gonesse. Vous pouvez contacter l'association au 06 59 61 12 54 ou par email : aalafrance2009@gmail.com 



éducation



Les sorties scolaires : un autre moyen d'apprendre

Tout au long de l'année, la ville de Gonesse permet aux élèves des activités extrascolaires variées, favorisant la découverte, l'ouverture culturelle et le vivre-ensemble. Retour sur quelques temps forts qui ont marqué ce début d'année 2026.

En début d'année 2026, plusieurs temps forts ont marqué les écoles : classes découvertes pour les élèves de Marc Bloch au domaine équestre de Chevillon et séjour artistique à l'abbaye de Royaumont pour les élèves de Marie Curie.

Les établissements ont également vécu des moments conviviaux, avec un thé des parents à Jean de La Fontaine, une fête du printemps à Louise Michel, un récital autour des langues du monde à Roland Malvitte et un carnaval festif à René Coty.

Autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement des équipes éducatives pour offrir aux enfants des expériences riches et épanouissantes.

Ces initiatives illustrent l'engagement des équipes pédagogiques de Gonesse à offrir aux élèves des expériences enrichissantes, complémentaires des apprentissages scolaires. Autant d'occasions de grandir, de découvrir et de partager, qui contribuent pleinement à l'épanouissement des enfants. G

Cantine et loisirs : inscrivez vos enfants

Les inscriptions à la cantine et au centre de loisirs pour la rentrée du 1er septembre 2026 se déroulent du **lundi 11 mai au samedi 8 août**. Attention : aucun dossier incomplet ou déposé après cette date ne pourra être pris en compte. Les familles peuvent effectuer leur inscription **en ligne via l'Espace citoyens** ou en déposant un **dossier papier au guichet unique** du centre administratif. Pour accompagner les parents, une matinée portes ouvertes est organisée le samedi 30 mai, au 1 avenue Pierre Salvi. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville : ville-gonesse.fr (rubrique : Vivre à Gonesse > Grandir > Enfance / Temps périscolaires > Inscriptions).

Un livret d'information sera également distribué après les vacances de printemps, le 4 mai.
Renseignements : 01 34 45 10 58. G





La librairie L'expérience fête ses 1 an !

📍 lexperience_librairie

Le 28 mars, la librairie L'Expérience, située au 51 rue de Paris, a célébré son premier anniversaire dans une ambiance chaleureuse et conviviale. De nombreux habitants étaient au rendez-vous pour partager ce moment festif au cœur des plus de 7 000 références proposées.

Pour l'occasion, Céline Marault avait invité des guitaristes de la Maison des Arts, qui ont rythmé la soirée de leurs morceaux, tandis que jus de fruits et gâteaux étaient offerts aux visiteurs.



Point d'orgue de la fête : un quiz plein d'humour imaginé par la librairie, mêlant questions sur la boutique, la littérature... et même sur ses goûts personnels ! À la clé, de nombreux cadeaux pour les participants : mangas, romans, carnets ou petits objets.

Ce bel anniversaire, très suivi, confirme que la librairie L'Expérience s'inscrit désormais comme un lieu vivant et apprécié des Gonessiens. La Ville lui souhaite une nouvelle année riche en succès. 🇸🇮

Smoke World

Tenu par des commerçants accueillants et motivés, et situé au 58 rue de Paris et ouvert 7j/7j de 10h à 22h, Smoke World est une boutique qui met à disposition de ses clients des produits de vapotage, des e-cigarettes et accessoires. Attention, fumer nuit à la santé.

📍 smokeworld_gonesse



— **Finances de Gonesse : entretien avec Ilhan Yildiz, maire adjoint aux finances et à l'économie**

Alors que le budget de notre commune a été voté par l'ancienne équipe municipale, l'une des premières décisions du nouveau maire Cédric Sabouret, avec l'adjoint aux finances et à l'économie Ilhan Yildiz, a été de demander un audit budgétaire pour faire le point sur la situation financière de la commune. Entretien avec Ilhan Yildiz.

L'une des premières mesures du maire, Cédric Sabouret, a été de demander un audit financier concernant le budget de la ville. Pouvez-vous expliquer pourquoi avoir voulu cet audit ?

Demander un audit sur les finances de la ville est une démarche habituelle et légitime pour un nouveau maire. Lorsqu'on arrive aux responsabilités, il est normal de vouloir faire un état des lieux précis des finances de la collectivité. Dans notre cas, cela se justifie d'autant plus que nous étions dans l'opposition.

Depuis 2020, nous avons voté contre tous les budgets qui ont été présentés, car nos propositions n'étaient ni examinées ni retenues.

Nous n'avons aucun pouvoir de décision et très peu d'informations sur la situation financière réelle de la commune.

Cédric Sabouret a été élu maire avec une équipe complètement renouvelée et qui, n'a pas exercé le pouvoir ces dernières années. Aujourd'hui, pour mettre en œuvre le programme pour lequel les habitants ont voté, nous devons connaître précisément la situation financière de la ville.

Par ailleurs, dès le début du mandat, j'ai été personnellement alerté par l'administration sur les dérives financières des dernières années. D'importantes opérations de travaux ont été engagées sans tenir compte des capacités réelles de financement de la ville. Enfin, des cabinets extérieurs indépendants ont récemment réalisé des analyses préoccupantes, évoquant des perspectives financières négatives, voire dangereuses sur l'évolution financière pour les années à venir.

Pour toutes ces raisons, il était indispensable de lancer un audit financier.



Ilhan Yildiz lors du conseil municipal d'installation en mars 2026



Ilhan Yildiz lors de l'installation du siège social de la société VIC Transport à Gonesse le 25 mars 2026

La précédente majorité municipale avait fait voter un budget primitif 2026 sans connaître les résultats de l'année 2025.

En tant que maire adjoint aux finances et à l'économie, allez-vous prochainement proposer un budget rectificatif pour 2026 ?

La situation financière de la ville est aujourd'hui particulièrement fragile et inquiétante. Pour la première fois dans l'histoire récente de la collectivité, un budget a été voté sans intégrer les résultats de l'année précédente.

Le budget 2026 a été adopté sans que nous connaissions les recettes et les dépenses réelles de 2025. C'est une erreur que nous avons déjà dénoncée à l'époque, et dont nous constatons aujourd'hui les conséquences. Nous devons agir avec méthode et responsabilité.

Notre priorité est donc de reprendre les résultats de 2025 dans le cadre d'un budget supplémentaire.

Ensuite, en fonction des conclusions de l'audit, nous serons amenés à modifier le budget 2026.

Je rappelle que le budget d'une collectivité doit obligatoirement être équilibré : nos dépenses doivent être couvertes par des recettes suffisantes.

Lors du vote du budget primitif, vous aviez interpellé l'ancien maire au conseil municipal pour signaler des « recettes et dépenses douteuses » inscrites au budget primitif 2026. Qu'est-ce que ces recettes et dépenses impliquent pour les investissements que souhaite faire la nouvelle majorité ?

Il est irresponsable d'inscrire dans un budget communal des recettes dont on n'est pas certain qu'elles seront perçues. À la fin de l'année 2025, l'ancienne équipe a voulu voter dans la précipitation un budget 2026, alors même qu'elle ne disposait pas d'informations sur les recettes fiscales ni sur les dotations de l'Etat. Ainsi, le projet de loi de finances de l'État n'a été promulgué que le 19 février 2026. Le budget de la ville a donc été voté bien avant même que nous ne connaissions précisément les dotations de l'État et les recettes fiscales.

Dans ce contexte, il aurait fallu faire preuve de prudence et voter le budget après les élections municipales, **la date limite de vote du budget étant le 30 avril.**

Les Gonessiens ont choisi leur maire dès le 15 mars avec un nouveau programme.

En un mois et demi, nous aurions eu largement le temps de construire le budget 2026. Non seulement l'ancienne équipe a voté le budget de manière prématurée, mais en plus, elle a prévu avec beaucoup d'optimisme les recettes et avec beaucoup de largesse les dépenses notamment en investissement.

Il fallait faire exactement le contraire.

Limiter les dépenses au strict minimum et évaluer de manière très prudente les recettes.

Concrètement, cela nous met en difficulté. Car il faut bien financer les nouveaux investissements avec des recettes. Il n'y a pas d'argent magique.

Quels seront les premiers investissements de la mandature ?

Le niveau et le rythme de nos investissements dépendront directement des résultats de l'audit et des perspectives en 2026 et les années suivantes. Nous avons néanmoins des priorités claires pour répondre aux besoins concrets du quotidien : rénover des routes, réparer des équipements, assurer la sécurité et le bien-être des habitants.

Je propose deux principes simples qui guideront notre action. D'abord, nous irons au bout des projets déjà engagés. Par exemple, les travaux de l'école Albert Camus ont commencé, ils doivent être terminés. Néanmoins, le coût résiduel doit être chiffré. En revanche, pour les projets qui n'ont pas encore démarré, nous allons les réévaluer. Certains pourront être ajustés, d'autres éventuellement abandonnés si leur financement ou leur pertinence ne sont pas garantis.


Pour finir, allez-vous être contraints d'augmenter les impôts locaux ?

Non. Pendant la campagne, Cédric Sabouret s'est engagé à ne pas augmenter la taxe foncière pour les particuliers. La taxe foncière a déjà augmenté ces dernières années à cause de l'inflation qui est automatiquement prise en compte par l'Etat.

Nous n'avons pas l'intention d'alourdir encore plus

la charge sur les propriétaires.

Et il y a d'autres solutions pour rétablir la situation financière de la ville. Nous devons par exemple faire des économies dans nos dépenses et optimiser nos recettes en obtenant notamment des subventions de l'Etat ou de la région.

Des dérives financières ont eu lieu ces dernières années et la nouvelle municipalité entend bien réaliser cet audit des finances communales pour se donner les moyens d'agir efficacement au service des habitants. 

Des recettes réelles de fonctionnement qui stagnent depuis 3 ans :

55,549 M€ en 2024 **56,772 M€** en 2025 **55,288 M€** en 2026 (prévision)

Des recettes 2026 surestimées :

Les récentes notifications de recettes à la commune montrent que nous recevons moins que prévu

TFB / TFNB :
BP 2026 : 125 600 €
Notifié : 179 280 €
Écart : +53 680 €

DOTATION FORFAITAIRE :
BP 2026 : 794 600 €
Notifié : 505 458 €
Écart : -289 142 €

ALLOCATION COMPENSATRICE
pour l'exonération de 50 % de taxe foncière sur les locaux industriels :
BP 2026 : 1 293 841 €
Notifié : 1 058 617 €
Écart : -235 224 €

DCRTP :
BP 2026 : 200 000 €
Notifié : 0 €
Écart : -200 000 €

DSU :
BP 2026 : 6 365 200 €
Notifié : 6 433 525 €
Écart : +68 325 €

FNGIR :
BP 2026 : 1 345 930 €
Notifié : 1 345 930 €
Écart : 0 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES :
BP 2026 : 19 158 952 €
Notifié : 19 046 544 €
Écart : -112 408 €

À trouver pour boucler le budget 2026 :
714 769 €

Trottinettes électriques : des règles de sécurité à respecter

Dans nos rues, on les voit de plus en plus. Silencieuses, pratiques, rapides : les trottinettes électriques font partie des transports du quotidien mais les règles de bonne conduite sont souvent méconnues.

Circuler en trottinette électrique, c'est partager l'espace avec les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Et cela implique des responsabilités. Contrairement à certaines idées reçues, leur usage est strictement encadré par le Code de la route... et nécessite également **une assurance responsabilité civile spécifique, obligatoire pour pouvoir circuler.**


Depuis le début de l'année 2026, deux hommes ont été hospitalisés dans un état critique à la suite d'accidents de trottinette à Saint-Brice-sous-Forêt et Taverny, le 17 mars. Survenus à quelques heures d'intervalle, ces accidents ont entraîné des chutes graves, dont une sans port du casque*.

Depuis 2023, le Val-d'Oise a recensé trois décès liés aux trottinettes électriques. En 2026, cinq accidents graves ont déjà été enregistrés depuis le début de l'année*. À l'échelle nationale, la mortalité a fortement augmenté : 80 décès en 2025 (contre 45 en 2024) et 1 100 blessés graves (+33 %).

Les trottinettes représentent désormais 8 % de la mortalité routière et 21 % des blessés graves.

Pour circuler légalement, il faut avoir au moins 14 ans et disposer d'un équipement conforme : éclairage avant et arrière, système de freinage efficace, avertisseur sonore. Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité. Si le casque n'est pas obligatoire en agglomération, il est fortement recommandé.

La circulation est obligatoire sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent. Il est interdit de rouler sur les trottoirs. En chaussée, la vitesse est limitée à 25 km/h sur des routes où la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. Il est également interdit de transporter un passager, de porter des écouteurs ou d'utiliser son téléphone en roulant.

Au-delà des règles, c'est une question de bon sens et de respect. Ralentir à l'approche des piétons, anticiper les dangers et garder ses distances, signaler ses changements de direction, adapter sa vitesse aux conditions de circulation, ne jamais conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, voilà les attitudes qu'il convient d'adopter pour la sécurité de tous. 

*actu.fr

Forum Maternité 2026

Futurs et jeunes parents, ce rendez-vous est fait pour vous. Le lundi 18 mai, de 13h30 à 17h, venez rencontrer des professionnels de la santé et de la petite enfance pour vous informer, poser vos questions et préparer sereinement l'arrivée de bébé.

Au programme :

- Suivi de grossesse et de bébé
- Conseils en allaitement et alimentation
- Prévention (bébé secoué, sommeil, santé...)
- Droits et démarches administratives
- Gestes de premiers secours pour nourrissons
- Modes de garde et vie quotidienne avec bébé

De nombreux stands et présentations vous attendent, ainsi qu'un espace dédié aux enfants.

> **Renseignements : 01 34 45 19 85 - sante@mairie-gonesse.fr Un moment d'échange, de conseils et de bienveillance à ne pas manquer !**



La Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays-de-France dévoile son site internet

Début mai, la Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays-de-France lance son nouveau site internet. Les actualités de l'association, les publications et les événements qu'elle organise et auxquels elle participe, retrouvez toutes les nouveautés de l'association sur histoiredegonesseetdupaysdefrance.fr.

Les actes du colloque « Valeurs et héritages de la Résistance » (ici en illustration) sont en vente à la librairie L'Expérience.

état civil

NAISSANCES

16 mars : HOUARI Aïssa

16 mars : KONDO TESSIER Liam

18 mars : HAMZAOUI Kylian

20 mars : LETRACH Layal

26 mars : CHAUDHRY Aline

27 mars : MAGASSA Djimé

28 mars : ONKUR Ezekiel

29 mars : SALDA Gabriel

30 mars : OUFKIR Jasmine

3 avril : GASSAMA Seita

9 avril : BULUT Cihan, Eryasar

11 avril : SOGWA DOMTCHUA
Mila, Tsane, Béatrice

DÉCÈS

16 mars : TEMEL Aligül

19 mars : DEVILLERS Gérard

22 mars : GERBER Jeannine née BAUDON

24 mars : DA ROCHA GAMEIRO Luis

25 mars : KARALYAN Georges

25 mars : BOULIER Bernadette née LESTIENNE

26 mars : SPASARIS Irène née IOANNU

27 mars : BAELDEN Cédric

30 mars : PETIT Charles

2 avril : CIFCI Antranik

6 avril : GIL Antonio

7 avril : FELIX Thierry

9 avril : SCHEUER Yvette née GAUTHIER

11 avril : GOUJON Pascal

13 avril : DIAMBOTE BUNSEKI Maurice



Les ateliers jardinages à la MDH Marc Sangnier

Le projet "De la terre à l'assiette" s'inscrit dans le cadre de la Coopérative d'Acteur Nutrition.

- Samedi 9 mai de 14h à 16h : création de A à Z, d'une grainothèque à installer sur le lieu d'accueil. Initiation à l'échange de graines, aux variétés anciennes, à la biodiversité cultivée et à la conservation des semences.
- Samedi 23 mai de 14h à 16h : Un atelier sensoriel autour des plantes utilisées pour la préparation de thés, tisanes et infusions. Découverte des arômes, des épices et des plantes aromatiques : observation et reconnaissances. L'activité se termine par une dégustation d'infusions chaudes ou froides. Public adulte ou famille.



Un « arbre de la liberté » planté à Gonesse, tout un symbole !

Le 20 mars 1848, les registres des délibérations municipales de Gonesse célèbrent la plantation d'un arbre de la liberté sur la place de l'ancien hôtel de ville en présence du conseil municipal : « pour donner plus de solennité à cette cérémonie, les gardes nationaux y seront convoqués et M. le curé sera prié de vouloir bien y prendre part pour bénir ce symbole de liberté ».

Ce geste symbolique (déjà présent chez les Gaulois et les Romains pour célébrer un acte populaire joyeux) se pratique grandement dans les villes depuis la Révolution Française. Au XIXe siècle, il incarne les valeurs de la République française aux côtés d'autres symboles comme la Marianne ou la semeuse. À l'instar de ces deux dernières représentations, l'arbre de la liberté se rencontre dans nos portemonnaies : il figure sur nos pièces d'un ou de deux euros depuis 1999.

Le premier arbre date d'avant la Révolution et il est... Val-d'Oisien ! Il aurait été planté en 1782, en hommage à Guillaume Tell par le comte Camille d'Albon, à Franconville (dans le jardin de sa demeure).



Jean-Baptiste Lesueur, Plantation d'un arbre de la Liberté, circa 1790-1791, Musée Carnavalet, Paris.



La prochaine séance publique du Conseil municipal aura lieu le

Mardi 26 mai
- à 20h30 -

Les débats du Conseil municipal seront filmés et retransmis en direct

vous pourrez assister en présentiel aux débats ou les suivre en direct sur la chaîne Youtube.

Ville de Gonesse



2025 - 2026

SORTIR À GONESSE

ATELIERS SPECTACLES
SORTIES SPORT CINÉMA

SPORT

MERCREDI 6 MAI 2026
FESTIVAL DU RUGBY
des quartiers



MERCREDI
6 MAI

STADE
E. COGNEVAUT
9H

FESTIVAL DU RUGBY DES QUARTIERS

Cet événement s'inscrit dans le cadre du Tournoi National des Quartiers et Campagnes (TNQC), lancé en 2024 dans l'héritage de la Coupe du Monde de Rugby 2023. Son objectif ? Faire découvrir le rugby et ses valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi à des jeunes de 8 à 12 ans issus des Quartiers Prioritaires et des Zones de Revitalisation Rurale.

Toute l'année, l'EGGXV s'est mobilisé dans les écoles de la ville pour proposer des ateliers d'initiation et faire vivre le rugby au plus près des enfants. Le 6 mai, ce sont 24 équipes, soit près de 244 enfants, qui se retrouveront pour une journée sportive, conviviale et pleine d'énergie !

Une belle occasion de célébrer le sport, l'engagement des éducateurs et l'enthousiasme de notre jeunesse !

CINÉMA

TON CLIP
Au Ciné



SAM
9 MAI

CINEMA
J. PREVERT
19H

TON CLIP AU CINÉ 2026

TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE

« Ton Clip au Ciné » c'est une soirée de projection de clips et de concerts live, une soirée conviviale, chaleureuse et éclectique qui permet de découvrir les artistes du territoire.

Et c'est gratuit ! L'an passé la soirée a réuni 200 spectateurs et a participé à faire connaître dix artistes émergents. Suite à ça, certaines se sont même vues proposer de faire un concert au Palais de la Porte Dorée, à Paris. Tous les clips envoyés seront diffusés lors de la grande soirée du 9 mai au cinéma Jacques Prévert. Alors, venez nombreux !

RENCONTRE



JEUDI
21 MAI

MAISON
DES ARTS
19H

YAN PECHIN

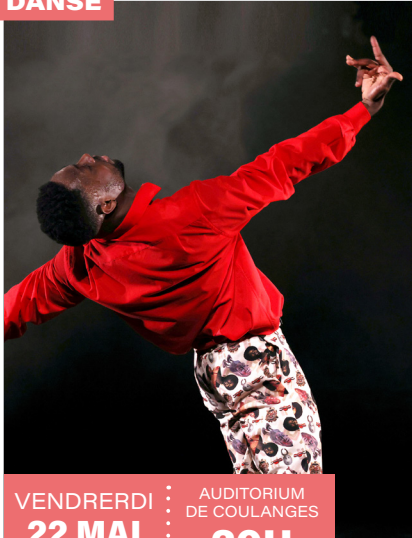
ENTRÉE LIBRE

SUR RÉSERVATION : 01 77 80 93 01

DURÉE : 1H TARIFS : 8€ - 5€ - 3€ / TOUT PUBLIC

Yan Pechin, le musicien, considéré comme l'un des meilleurs guitaristes de rock en France, est compositeur, arrangeur, accompagnateur. Il a composé des chansons pour Miossec et accompagné de nombreux artistes de la scène internationale : Brigitte Fontaine, Jacques Higelin, Jane Birkin, Marianne Faithfull, Dick Annegarn, Sapho, Tricky, Nilda Fernandez, Chris Spedding, Raphaël, Thomas Fersen, Rachid Taha, etc. Il a plus longuement collaboré avec Bashung et Thiéfaïne dont il a été le compagnon de scène de nombreuses années.



DANSE

VENDREDI
22 MAI : AUDITORIUM
DE COULANGES
20H

SUPERSTRAT

CIE PAR TERRE

DURÉE : 50 minutes / **TARIFS** : 8€ - 5€ - 3€ / À PARTIR DE 5 ANS

Superstrat explore le lien entre les racines ancestrales de la danse et de la musique et le patrimoine de la diaspora afro-américaine. Incarné par un danseur africain urbain et traditionnel, le solo raconte la mémoire du corps, entre voyage initiatique et parcours migratoire. Par la danse et par la musique, il nous fait voyager à travers les rythmes, les époques et les gestuelles, nous ramenant au langage ancestral du corps, à sa capacité de réinvention perpétuelle et à ses symboliques universelles.

Le terme « superstrat » désigne les traces laissées dans une langue par une autre langue. En offrant une interprétation africaine de l'héritage afro-américain, *Superstrat* porte un regard sur la manière dont les pratiques sociales ancestrales de la danse ressurgissent, sont transfigurées et disséminées, nous invite à examiner notre relation aux cultures issues de l'immigration et à explorer différents accords possibles entre tradition et modernité.

**CULTURES
URBAINES**

MÉDIATHEQUE

SAMEDI
23 MAI : MÉDIATHEQUE
DE COULANGES
15H

GRAINES D'ADOS

TOURNOI MARIO KART8

Le nouveau club ados vous donne rendez-vous pour participer à des ateliers créatifs, ludiques et numériques. Envie de découvrir nos derniers coups de cœur : mangas, BD, romans, films, musiques ? mais pas que ! Jeux de société, casque VR, démonstration de drones... Vous êtes le/la bienvenu(e) !

Au programme du samedi 23 mai 15h : tournoi Mario Kart8 sur la Switch

SPECTACLE MUSICAL

VENDREDI
29 MAI : AUDITORIUM
DE COULANGES
20H

DES RACINES À LA POINTE

LE HALL DE LA CHANSON

DURÉE : 1H15 **TARIFS** : 8€ - 5€ - 3€ / À PARTIR DE 10 ANS

Ce spectacle verbo-musical met en scène un salon de coiffure déjanté. Les chansons de Boby Lapointe y sont énergiquement shampounées, coupées sur mesure, savamment teintées et ingénument dégradées par quatre artistes aux multiples talents.

Ce salon, petit « music-hall forain », transporte le public dans des contrées bien étranges aux logiques drôles et inquiétantes de cet exceptionnel auteur-compositeur. Le Hall de la chanson et ses interprètes, veulent faire surgir de ses mots d'esprit, ses blagues et ses virelangues, les trésors précieux de sa puissante poésie.

Baromètre des nuisances aériennes /// MARS 2026

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB* par jour en moyenne



Le jour de 6h à 22h

286 vols à plus de 65 dB



La nuit de 22h à 6h

35 vols à plus de 65 dB



* dB=décibels

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA


CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse

LE PROGRAMME du 6 mai au 2 juin 2026


Films en VF sauf mention contraire


* Séance avec sous-titres à l'écran adaptée pour les spectateurs sourds ou malentendants

Film présenté en sélection du Festival de Cannes

SEMAINE DU 6 AU 12 MAI		Durée	Merc. 6	Jeu. 7	Vend. 8	Sam. 9	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12
L'ENFANT DU DÉSERT 	1h32	14h30			16h15		14h		
GRANDE SOIRÉE SPÉCIALE TON CLIP AU CINÉ						18h Gratuit			
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU 79 ^e FESTIVAL DE CANNES LA VÉNUS ÉLECTRIQUE 	2h02								18h45 Cérémonie 20h Film
LA FEMME DE	1h33	16h15			18h			14h 18h	16h15
LE CRI DES GARDES (vo)	1h49	20h15					18h15	16h	
JUSTE UNE ILLUSION 	1h56	18h			14h		16h	20h*  Séance adaptée	14h 
SEMAINE DU 13 AU 19 MAI			Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19
L'ODYSSÉE DE CÉLESTE 	1h26	14h30		14h		14h	14h		
MICHAEL	2h08	19h30 (vo) Concert & Ciné		16h (vo)	20h (vo)	20h (VF)	16h (VF)	18h (VF)	18h15 (VF)
LA POUPÉE	1h20			11h	14h	18h15		16h15	
LA CORDE AU COU 	1h45				18h (VF)		18h15 (vo)	20h15 (vo)	16h15 (vo)
POUR LE MEILLEUR	1h47				16h			14h	20h30
THE WORLD OF LOVE (vo) 	1h59	16h15				16h			14h 
SEMAINE DU 20 AU 26 MAI			Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26
ELFIE ET LES SUPER ELFKINS 	1h16	14h30				16h	14h	14h	
MICHAEL	2h08	15h45 (VF) Ciné-Popcorn			14h15 (VF) Ciné-Discussion	20h (vo)			14h (VF) 
SOIRÉE SPÉCIALE - AMICALE OUTRE-MER DE GONESSE (AOMG) : RENCONTRE, DÉBAT ET BUFFET RUE CASES-NÈGRES 	1h43	20h Gratuit							
MI AMOR	1h53					18h	15h30  16h Film	16h 20h	18h30
C'EST QUOI L'AMOUR ? 	1h48	18h			20h	14h		18h	16h30 20h30
DAO	3h05				16h30		18h		
SEMAINE DU 27 MAI AU 2 JUIN			Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 31	Lun. 1 ^{er}	Mar. 2
LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES 	52 min						11h Ciné-P'tits-Loups		
PORCO ROSSO  	1h34					14h	14h		
FESTIVAL FOCUS - RESTITUTION ATELIER LA BELLE VERTE  	1h34	14h30 Festival Focus							
RENCONTRE ET DÉBAT - AUTISM' ACTION 95 VULNÉRABLES	52 min					16h Gratuit			
LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA 2	1h53				18h15 (vo)	20h15 (VF)	16h (VF)		18h15 (vo)
LA VÉNUS ÉLECTRIQUE 	2h02	18h			16h		18h	14h 20h	16h
THE CRIMINALS	1h37	20h15 (vo)			20h15 (VF)	18h30 (vo)		18h15 (VF)	
VIVALDI ET MOI (vo)	1h51				14h			16h15	14h  20h15

CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse

 Recommandé à partir de 3 ans

 Le RDV des amis du cinéma

 Instant-ciné

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



LUNDI 4 MAI

Salade de betteraves rouges et vinaigrette dosette

Lasagnes de boeuf et volaille
Lasagne au saumon

Fromage fondu Picon

Dessert lacté gélifié saveur chocolat

MARDI 5 MAI

Salade de tomates et vinaigrette à la ciboulette

Colombo de dinde
Colin d'Alaska pmd sauce crème
Haricots verts BIO persillés

Colommiers
Pointe de Brie

Riz au lait
Caramel liquide

MERCREDI 6 MAI

Carotte **BIO**
Concombre **BIO** en dés,
Mais **BIO** et vinaigrette
moutarde

Sauté de boeuf sauce
façon orientale
Merlu pmd sauce tomate

Brocolis et pommes de terre
béchamel à l'emmental

Yaourt nature et aromatisé
kiwi

le jour du Végé

JEUDI 7 MAI

Oeuf dur **BIO**
et dosette de mayonnaise

Boullgour sauce pois chiches
à la marocaine

Cantal aop
Pont l'Evêque aop

Purée de pomme fraîche **BIO**

LUNDI 11 MAI

Salade de tomates et vinaigrette dosette

Lasagne ricotta épinard
chèvre

Fromage fondu Vache qui rit

Coupelle de purée de
pommes **BIO**

MARDI 12 MAI

Taboulé de semoule **BIO**
aux raisins secs
Salade de blé **BIO** aux petits
légumes **BIO**

Nuggets de poisson pmd
et ketchup
Haricots beurre persillés

Yaourt **BIO** nature
Yaourt **BIO** brassé au citron

Fruit frais

MERCREDI 13 MAI

Concombre **BIO**
et vinaigrette moutarde
Céleri **BIO** en rémoulade

Rôti de boeuf sauce
orientale
Merlu pmd sauce basquaise
Pennes BIO

Fromage Carré
Bûche mélangée (lait vache et
chèvre)

Crème dessert saveur vanille
Crème dessert saveur caramel

LUNDI 18 MAI

Macédoine mayonnaise

Escalope de dinde sauce
paprika et persil
Hoki pmd sauce crème à la
tomate
Lentilles

Edam ou Mimolette

Fruit **BIO**

MARDI 19 MAI

Salade de tomates
Salade verte fraîche
et croûtons
et vinaigrette moutarde

Sauté de boeuf lr sauce
dijonnaise (moutarde)
Merlu pmd sauce oseille
Carottes BIO
et orge perlé BIO

Fromage frais Cantadou ail et
fines herbes
Fromage frais Tartare nature

Dessert lacté gélifié saveur
vanille
Liégeois saveur chocolat

MERCREDI 20 MAI

Rillettes de thon pmd

Cordon bleu de volaille
Colin d'Alaska pmd pané au
riz soufflé
Printanière de légumes

Colommiers
Tomme blanche

Fruit **BIO**

le jour du Végé

JEUDI 21 MAI

Concombre, tomate **BIO** et
maïs, vinaigrette à l'huile
d'olive colza citron

Boulette de blé tomates
et ketchup
Gratin d'aubergine BIO

Fromage blanc nature

Gâteau de semoule à la
vanille

VENDREDI 22 MAI

Salade coleslaw **BIO**
Céleri biol
et vinaigrette moutarde

Macaroni BIO semi
complet sauce colin
d'Alaska
pmd et pois chiches bio

Yaourt **BIO** nature
Yaourt **BIO** brassé aromatisé
fraise

Fruit frais

LUNDI 25 MAI

Tomate **BIO** et maïs **BIO**
et vinaigrette dosette

Daube de boeuf à la
provençale
Hoki pmd sauce à l'oseille
Pommes de terre en
lamelles persillée

Yaourt **BIO** aromatisé vanille
Yaourt **BIO** nature

Moelleux chocolat

MARDI 26 MAI

Salade verte fraîche **BIO**
et oignons frits
et vinaigrette moutarde

Meunière colin pmd
d'Alaska frais et citron
Petits pois mijotés BIO et
boullgour BIO

Camembert
Pointe de Brie

Purée de pomme fraîche
BIO et fraise

le jour du Végé

MERCREDI 27 MAI

Melon charentais

Fusilli BIO sauce lentille
verte tomate BIO façon
bolognaise

Yaourt nature de Sigy

Pomme **BIO** de producteur
local

JEUDI 28 MAI

Salade façon piémontaise
(oeuf)

Purée d'épinard BIO et
pomme de terre fraîche BIO

Saint Nectaire aop

Crème dessert saveur caramel
Crème dessert saveur vanille

Groupes de la Majorité Municipale

Un nouveau souffle pour Gonesse

Le 15 mars, vous nous avez accordé votre confiance avec près de 55 % des voix dès le premier tour. Nous mesurons le poids de cet engagement et entendons y répondre avec sérieux et proximité.

Nous avons hérité d'une situation financière dégradée. Nous avons donc lancé un audit financier global qui nous permettra de redresser la barre. Nous en sommes convaincus : la situation actuelle n'est pas une fatalité. Notre groupe est au travail d'arrache-pied pour faire de ce mandat une réussite pour notre ville, pour nos jeunes comme pour nos anciens.

Dans de nombreuses communes, des polémiques sont lancées par l'opposition sur les indemnités des élus. Rappelons les faits : ces montants sont fixés par la loi, et Gonesse en applique strictement le taux légal, ni plus ni moins.

Nous avons par ailleurs mis fin à d'anciennes pratiques : aucun élu de la majorité ne disposera de véhicule de fonction, et la voiture du maire sera mise en vente. Le chauffeur, parti en retraite, n'a pas été remplacé. Des actes concrets, pas des postures.

Nous saluons enfin le choix de plusieurs élus de réduire voire cesser leur activité professionnelle pour se consacrer à leur mandat. Comme il l'avait annoncé, notre maire Cédric Sabouret a totalement arrêté son activité professionnelle pour être 100 % disponible pour notre ville et pour servir l'intérêt général.

Nos élus seront sur le terrain et votre parole sera entendue.

Jean SAMAT, Anna PEQUIGNOT et les élus de la majorité

Les écologistes

Nous tenons à remercier chaleureusement les électrices et électeurs de Gonesse pour la confiance qu'ils nous accordent depuis maintenant plus de vingt ans. Deux décennies de luttes, d'engagement et de présence sur le terrain, au plus près des habitantes et des habitants, pour défendre un territoire plus juste, plus solidaire et résolument tourné vers l'avenir.

Ces années ont été marquées par des combats essentiels pour la préservation de notre cadre de vie, pour la justice sociale et pour une transition écologique concrète, ancrée dans le quotidien. Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre soutien constant.

Nous adressons également nos remerciements à Monsieur le Maire Cédric Sabouret pour la confiance qu'il nous a accordée. Cette collaboration est précieuse pour faire avancer, ensemble, des projets utiles aux Gonessiens et aux Gonessiennes.

Nous souhaitons également rendre hommage à Mohamed Ouerfelli, qui nous a quittés et avec qui nous avons commencé cet engagement politique il y a vingt ans. Son souvenir et ses convictions continuent de nous guider.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons à agir avec détermination pour construire un avenir durable et partagé.

DAHO Mazouni et COWALPARSAD Roukmani

Groupe Communiste et républicain

À l'heure du renouveau démocratique à Gonesse, le Groupe communiste et républicain continue son engagement auprès de Gonessiens. Ce nouveau cycle démocratique marque la fin de 30 années de gestion unique et le début d'un mandat qui se veut de proximité et de sérieux auprès des Gonessiens.

En dépit de la volonté locale, la loi de finances 2026 imposera un régime drastique aux collectivités et leurs habitants :

Le projet initial de cette loi prévoit de retirer 7,2 Mds aux pouvoirs locaux, réduisant toujours plus leurs capacités d'action, qui restent demandées par tous.

Côté particuliers, l'impôt sur le revenu à 5 tranches n'est toujours pas assez progressif, alors qu'il en faudrait 15 pour être adapté à tous. Pour les seniors actuels et futurs, la suppression de l'abattement de 10 % des pensions de retraite a été repoussée mais cela ne paraît que temporaire.

La situation actuelle de la ville de Gonesse s'en retrouve plus dégradée que celle anticipée en fin d'année mais les attentes de nos concitoyens restent les mêmes, les services scolaires, d'urbanisme et de santé restent fortement sollicités.

Pour autant, l'année 2026 ne doit pas être vécue comme une année austère et vide d'action municipale. Dans la continuité des engagements pris lors des élections, les initiatives locales soutenues ou menées par la municipalité se multiplient, ainsi, nous vous donnons rendez-vous aux prochains événements pour retrouver le dynamisme que Gonesse mérite.

Vos élus : Ouiza KHALLEF – Alex HUYNH

Groupes d'Opposition Municipale

Pour un Gonesse plus grand

Les élections municipales récentes ont marqué un moment important pour notre ville.

Nous souhaitons tout d'abord adresser un immense merci aux 1028 électeurs qui nous ont fait confiance et qui ont soutenu notre projet en nous plaçant en deuxième position. Le verdict des urnes est tombé : nous respectons ce choix démocratique, tout en restant pleinement engagés au service de tous les habitants.

Mais ce succès au premier tour ne doit pas nous empêcher de recevoir le message des électeurs. Plus d'un gonesseur sur deux n'a pas voté, traduisant les désillusions de l'électorat.

Les premières décisions de la nouvelle majorité nous interpellent. L'augmentation de plus de 20 % des indemnités du maire et des élus nous choque profondément : anciens adjoints nous percevions 987 euros d'indemnités, les nouveaux adjoints auront 1188 euros ; l'ancien Maire percevait moins de 4000 euros, le nouveau Maire plus de 5000 euros ! Dans un contexte où de nombreuses familles font face à des difficultés, où les associations ont besoin de soutien et les finances communales sont contraintes par l'Etat, cette décision est un mauvais signal. Pour notre part nous pensons qu'il est essentiel de faire preuve d'exemplarité et de responsabilité dans l'utilisation de l'argent public.

Forts de notre expérience, nous serons une opposition constructive, vigilante et proche des préoccupations des Gonesseurs. Nous continuerons à porter une parole responsable, avec exigence et détermination.

Bobby IDE- Malika CAUMONT

La force de tout changer à Gonesse

Chères Gonesseuses, chers Gonesseurs,

La campagne municipale étant désormais derrière nous, nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont accordé leur confiance, nous permettant de siéger au conseil municipal. Notre groupe est composé de deux élus : Huseyin Ceyhan et Catherine Eulalie.

Nous adressons nos félicitations à l'équipe municipale élue.

Nous serons pleinement mobilisés, présents sur le terrain et à votre écoute pour défendre vos intérêts et répondre à vos préoccupations.

Nous attirons votre attention sur un choix marquant : l'indemnité du nouveau maire a été fixée à 5076,49 €, soit le montant maximal autorisé. Ce choix n'était pas une obligation. D'autres maires ont fait celui de la modération. À Gonesse, il en a été décidé autrement.

Lors du deuxième conseil municipal, nous avons posé une question simple : la taxe foncière va-t-elle augmenter ? La réponse a été non.

Nous prenons acte de cet engagement. Mais en campagne, le nouveau maire promettait un programme « 100 % financé ». Toute hausse d'impôt serait en contradiction avec ces engagements.

Nous attendons désormais des actes : l'augmentation de 50 % des subventions aux associations sportives et l'achat de trois minibus pour les clubs.

Les bénévoles n'ont pas besoin de promesses, mais de résultats. Nous serons là pour les rappeler.

Huseyin CEYHAN et Catherine EULALIE

Agir pour Gonesse

Premiers choix, Premières contradictions

L'ouverture de ce nouveau mandat invite à examiner avec attention les choix engagés pour la commune. Le projet retenu par les électeurs repose sur des engagements ambitieux : hausse significative des subventions aux associations, nouveaux équipements et multiplication des actions en matière d'emploi, de logement et de services tout en affirmant ne pas augmenter les impôts.

Une telle trajectoire suppose pourtant, à court terme, la mobilisation de ressources financières importantes, de l'ordre de plusieurs millions d'euros, dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir.

Dans ce contexte, la cohérence des premières décisions interroge : alors qu'hier encore, dans l'opposition, le maire appelait à la rigueur et à la transparence, le début du mandat est marqué par une augmentation des indemnités des élus, sans attendre la réalisation d'un audit des finances locales.

Ce décalage entre les principes affichés et les actes posés questionne la constance de l'engagement public et la priorité accordée à une gestion responsable. Avant toute revalorisation, un état précis de la situation financière aurait dû constituer un préalable évident. Les habitants sont en droit d'attendre une ligne claire, fidèle aux engagements pris, ainsi que des décisions cohérentes et responsables dès les premiers jours du mandat.

Mohamed JAAFRI - Rezan SELVANAYAGAM

La Brocante de Gonesse

Dim. 28 juin 2026

**INSCRIPTION TOUS
LES LUNDIS ET MARDIS
DU MOIS DE MAI DE 17H À 20H**

→ AU SERVICE ÉVÈNEMENTIEL
5 RUE FURMANEK / GONESSE

- > 6€/par mètre linéaire
pour les Gonessiens avec justificatif
de domicile de -3mois (2 mètres min)
- > 10€/par mètre linéaire
pour les non-Gonessiens (2 mètres min)
- > Chèque de caution propriété de 25€
à l'ordre du « Trésor Public »
- > Photocopie d'une pièce d'identité
- > Le formulaire et le règlement
complétés et signés



FORMULAIRES
À TÉLÉCHARGER ICI
OU À RETIRER
SUR PLACE



WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE     

GONESSE
ville de cultures